

# CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

N° du certificat : **1707**  
N° de la norme : **BNQ 2410-300/2009-10-01**  
N° du protocole de certification : **BNQ 2410-900/2010-01-12**

Date d'expiration : **2018-05-31**

Le Bureau de normalisation du Québec, ayant reconnu la conformité des produits utilisés comme abat-poussières pour routes non asphaltées et autres surfaces similaires :

**Dustmaster 35, liquide 35 %  
(30 % chlorure de calcium et 5 % chlorure de magnésium)**

ainsi que l'aptitude du détenteur à fabriquer ces produits conformément aux exigences de la norme et du protocole de certification, délivre le présent certificat à :

## TRILLIUM DISTRIBUTION INC.

2351 Greenfield Road, Courtright (Ontario) N0N 1H0

Le présent certificat est délivré selon les règles précisées dans le document BNQ 9902-001. En foi de quoi, ont signé à Québec, le 18 mai 2016.



Julie Conseiller, directrice des opérations  
Bureau de normalisation du Québec



Responsable de programme  
Certification



Le présent certificat demeure la propriété du BNQ et doit lui être retourné s'il le demande.  
La validité du présent certificat de conformité est vérifiable à l'adresse [www.bnq.qc.ca/fr/clients-certifies.html](http://www.bnq.qc.ca/fr/clients-certifies.html).